

Établissement (collège / lycée) : _____

Nom du chef d'établissement (pour signature de la convention) : _____

Adresse : _____ **Ville** : _____

MAIL de l'établissement OBLIGATOIRE : _____ @ _____

Tel : _____ RRS RAR CLAIR ZPV ZUS ZSP (entourer)

L'association intervient cinq fois dans l'année pour 2 classes par établissement (à partir de la 4ème) lors d'un jour unique pour les 2 classes, choisi par l'établissement (du lundi au vendredi). Chaque séance dure 2 heures.

Classe n° 1 (classe du matin) :

Niveau et nom de la classe : _____ Nombre d'élèves : _____

Nom du professeur référent : _____

Mail de l'enseignant : _____ @ _____

Matin (Horaires): _____ Matière enseignée : _____

Classe n° 2 (classe de l'après-midi) :

Niveau et nom de la classe : _____ Nombre d'élèves : _____

Nom du professeur référent : _____

Mail de l'enseignant : _____ @ _____

Après-midi (Horaires): _____ Matière enseignée : _____

Merci d'entourer le jour d'intervention retenu :

LUNDI MARDI MERCREDI JEUDI VENDREDI

(Ce jour doit être identique pour les deux classes. Le juriste réalisera un atelier le matin et un autre l'après midi).

Merci d'indiquer les périodes d'indisponibilités (stages, examens, voyages scolaires...) :

Merci d'indiquer la période de démarrage souhaitée : _____

et la fréquence souhaitée des ateliers (à défaut 1 par mois) : _____

(Il s'agit de simples souhaits que nous essaierons de respecter dans la mesure du possible)

Merci d'indiquer la liste des thèmes retenus par les enseignants pour les 3 dernières interventions

(Il n'est pas nécessaire de choisir le même atelier pour les deux classes)

- | | |
|-------------------------|----------|
| 1. Tableau des peines | 4. _____ |
| 2. Chronique judiciaire | 5. _____ |
| 3. _____ | |

Concernant les visites en audiences correctionnelles au TGI de Créteil, les classes suivants des ateliers sont prioritaires mais vous devez également remplir les fiches d'inscription spécifiques. Merci.

Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Pour l'équipe de Justice et Ville,
la Directrice, Elise GAUTIER-BAKHOU

Fiche à retourner impérativement au plus tard le 20 septembre 2013

par fax au 09 55 39 13 82, par courrier ou par mail à :

JUSTICE ET VILLE, Tribunal de Grande Instance, rue Pasteur Valléry Radot, 94000 CRETEIL

Mails d'inscription : direction@justiceetville.fr **OU** formation@justiceetville.fr